



Assemblée générale

Distr. générale
15 février 2024

Anglais et français seulement

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-cinquième session

26 février–5 avril 2024

Point 2 de l'ordre du jour

**Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat
et du Secrétaire général**

Exposé écrit* présenté par Agence pour les droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[30 janvier 2024]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



Droits de l'homme au Soudan

La guerre soudanaise entre les Forces armées soudanaises (SAF), les Forces de soutien rapide (RSF) et d'autres groupes armés, a plongé le pays dans l'un des pires cauchemars humanitaires de l'histoire récente.

Il est regrettable que les troubles ont éclaté alors que le Soudan semblait reprendre le chemin de la transition démocratique après trois décennies de régime militaire.

Dans un pays de 45 millions d'habitants où la faim touche plus d'un tiers de la population, les habitants sous le choc de la nouvelle crise, vivent aujourd'hui dans l'angoisse d'une attaque sur leur maison ou leur famille.

Depuis le début du conflit, plus de 9.000 personnes auraient été tuées, plus de 5,6 millions ont été chassées de leurs foyers et 25 millions de personnes ont besoin d'aide. Dans cette guerre, les civils – en particulier à Khartoum, au Darfour et au Kordofan – sont continuellement victime de viols et de violences sexuelles. L'Agence pour les droits de l'homme (L'ADH) a également obtenu des documents choquant sur le massacre des innocents par les paramilitaires.

Le conflit a empêché également 19 millions d'enfants d'aller à l'école, compromettant considérablement leur éducation et l'avenir de ce pays.

La situation sanitaire au Soudan est aussi désastreuse, plus de 70% des établissements de santé dans les zones de conflit sont hors service et le choléra sévit déjà dans le pays, avec beaucoup de cas suspects.

Les réfugiés et les rapatriés arrivent dans des zones frontalières reculées où les services et les infrastructures sont rares, voire inexistantes, et où la population d'accueil souffre déjà de plusieurs facteurs, comme le changement climatique, la pénurie alimentaire, les problèmes qui ont compliqué la réponse humanitaire devenue déjà difficile et coûteuse.

L'ADH appelle les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

L'ADH souhaite que le Conseil des droits de l'Homme joue un rôle plus sérieux afin d'attirer le soutien de la communauté internationale à régler la crise soudanaise.

L'ADH demande au Conseil des Droits de l'Homme d'ouvrir une enquête sur les droits de la femme soudanaise qui est continuellement victime de viols et de violences sexuelles.
